



PR No : C3182C

Assemblée Générale Annuelle 2023 de STMicroelectronics

Amsterdam, le 24 mai 2023 - STMicroelectronics (NYSE : STM), un leader mondial des semi-conducteurs dont les clients couvrent toute la gamme des applications électroniques, annonce les résultats relatifs aux résolutions soumises au vote lors de son Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2023 qui s'est tenue aujourd'hui à Amsterdam (Pays-Bas).

Les résolutions, approuvées par les actionnaires, comprenaient :

- L'approbation des comptes statutaires annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*). Les comptes statutaires annuels 2022 ont été déposés auprès de l'organisme néerlandais de régulation des marchés financiers (AFM) le 23 mars 2023 et sont disponibles sur le site internet de la Société (www.st.com) ainsi que sur le site de l'AFM (www.afm.nl) ;
- La distribution d'un dividende en numéraire de 0,24 US\$ par action ordinaire en circulation, payable par tranches trimestrielles de 0,06 US\$ pour chacun des deuxième, troisième et quatrième trimestres 2023 et le premier trimestre 2024 aux actionnaires inscrits dans les registres de la Société à la date d'enregistrement le mois de chaque versement trimestriel (voir tableau ci-après) ;
- Le renouvellement des mandats, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2026, de M. Frédéric Sanchez et de M. Maurizio Tamagnini, comme membres du Conseil de Surveillance ;
- Le renouvellement du mandat, pour une durée de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2025, de Mme Ana de Pro Gonzalo, comme membre du Conseil de Surveillance ;
- Le renouvellement du mandat, pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2024, de M. Yann Delabrière, comme membre du Conseil de Surveillance ;
- La nomination de M. Paolo Visca, comme membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2026, en remplacement de M. Alessandro Rivera dont le mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2023 ;
- La nomination de Mme Hélène Vletter-van Dort, comme membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2025, en remplacement de Mme Heleen Kersten dont le mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires 2023 ;
- L'approbation de la portion de la rémunération du Président du Directoire et Directeur Général payée en actions ;
- L'autorisation au Directoire, jusqu'à la clôture de l'Assemblée Générale Annuelle 2024, de racheter des actions, sous réserve de l'approbation du Conseil de Surveillance ;

- La délégation au Conseil de Surveillance du pouvoir d'émettre de nouvelles actions ordinaires, d'octroyer des droits de souscription à ces actions, et de limiter et/ou exclure les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants sur des actions ordinaires, jusqu'à la clôture de l'Assemblée Générale Annuelle 2024 ;
- La décharge pour le membre unique du Directoire ; et
- La décharge pour les membres du Conseil de Surveillance.

L'ordre du jour complet et toutes les informations détaillées nécessaires concernant l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires 2023 ainsi que tous les documents y afférents, sont disponibles sur le site internet de la Société (www.st.com) et mis à la disposition des actionnaires conformément aux législations et réglementations en vigueur.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle sera publié sur la page dédiée à l'Assemblée Générale des actionnaires sur le site internet de la Société (www.st.com) dans les 30 jours qui suivent l'Assemblée Générale Annuelle 2023.

Le tableau ci-dessous résume le calendrier complet des versements trimestriels des dividendes :

| Trimestre | Date de négociation coupon détaché | Date d'enregistrement Monde | Date de paiement en Europe | Date de paiement NYSE à partir du : | Suspension des transferts d'actions entre les registres new-yorkais et néerlandais | |
|-----------|------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|--|---|
| | | | | | De la clôture des marchés à New York : | Jusqu'à l'ouverture des marchés à New York le : |
| T2 2023 | 26 juin 23 | 27 juin 23 | 28 juin 23 | 5 juillet 23 | 23 juin 23 | 28 juin 23 |
| T3 2023 | 18 sept 23 | 19 sept 23 | 20 sept 23 | 26 sept 23 | 15 sept 23 | 20 sept 23 |
| T4 2023 | 11 déc 23 | 12 déc 23 | 13 déc 23 | 19 déc 23 | 8 déc 23 | 13 déc 23 |
| T1 2024 | 18 mars 24 | 19 mars 24 | 20 mars 24 | 26 mars 24 | 15 mars 24 | 20 mars 24 |

À propos de STMicroelectronics

Chez ST, nous sommes plus de 50 000 créateurs et fabricants de technologies microélectroniques. Nous maîtrisons toute la chaîne d'approvisionnement des semiconducteurs avec nos sites de production de pointe. En tant que fabricant de composants intégré, nous collaborons avec plus de 200 000 clients et des milliers de partenaires. Avec eux, nous concevons et créons des produits, des solutions et des écosystèmes qui répondent à leurs défis et opportunités, et à la nécessité de contribuer à un monde plus durable. Nos technologies permettent une mobilité plus intelligente, une gestion plus efficace de l'énergie et de la puissance, et un déploiement à grande échelle de l'Internet des objets (IoT) et de la connectivité. Nous sommes engagés pour atteindre notre objectif de neutralité carbone d'ici 2027. Pour de plus amples informations, visitez le site www.st.com.

Pour plus d'informations, contacter :

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS :

Céline Berthier

Tél : +41.22.929.58.12

celine.berthier@st.com

RELATIONS PRESSE :

Nelly Dimey

Tél : 01.58.07.77.85

Mobile : 06.75.00.73,39

nelly.dimey@st.com